



PROCES-VERBAL n° 6

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 28 janvier 2009

Convocations : 21 janvier 2009

Le Conseil communautaire du Val Saint Vitois s'est réuni à la Salle du Conseil de la Mairie de Saint-Vit, après convocation légale, sous la présidence de Pascal ROUTHIER , président,

Présents : 36 Mesdames et Messieurs les délégués : Claude VUAILLAT, André HAEGELIN, Michel GUELLE Pascal HERRMANN, Marc DUPONT, Bernard DROZ, Didier PAINEAU, Bernard JOLYOT, Florian SIMON, Thierry BOILLOT, Daniel POURET, Daniel JOUFFROY, André PHARISAT, Alain REGNIER, Jacqueline BATAILLARD-KOCH, Thierry MALESIEUX, Christophe LEMONIER, Didier AUBRY, Elodie LOUISET, Pierre BARBIER, Christian BELTRAMELLI, Michel LANQUETIN, Claudie GARNIER, Pascal ROUTHIER, Annick JACQUEMET, Nicole NAUDIN MILLION, Dominique NICOLIN, Oumar N'DIAYE, Jean-Pierre LAFORGE, René POIGNARD, Anne BIHR, François BEAUSSIER, Jean Marc JOUFFROY, Jean-Claude ZEISSER, Pascal PETETIN, André FERRER, Brigitte SCRIBE

Absents suppléés 2 Géraldine LAMBLA par Laurent BREYER , Didier PAINEAU par Bernard DEVILLERS

Procuration : 1 Arnaud GROSPERRIN à Claudie GARNIER

Absents exc : 3

Secrétaires : Anne BIHR, conseillère communautaire, assistée de Françoise MIGNOTTE, secrétaire de la communauté de communes du val saint-vitois

Le président procède à l'appel des délégués communautaires, le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 20 h 30 et le Conseil communautaire peut délibérer.

- Approbation du procès-verbal n° 5 du 15 décembre 2008

L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal n° 5 de la séance du 15 décembre 2008 qui est signé par les délégués communautaires.

1 Intervention d' ALTERNATIVE CHANTIERS

Claire CACHOT, Directrice Générale par intérim de l'association « Alternative Chantiers » explique à l'assemblée le rôle et l'action de sa structure :

- " **ALTERNATIVES CHANTIERS** " qui est spécialisée dans le bâtiment surtout en réhabilitation : monuments fontaines, murs en pierre, etc..
- Ainsi que la structure " **AQUA VERT** " qui est spécialisée dans l'aménagement d'espaces verts et d'entretiens

Les clauses d'insertion ont été pensées comme un levier d'action pour favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi, pour lutter contre le chômage et permettre l'insertion de personnes exclues du marché du travail

Ces Associations ont un cadre juridique qui leur permet de répondre au code des marchés publics .

L'insertion des publics éloignés de l'emploi, condition d'exécution du marché (Art 14) : clauses sociales et environnementales.

- Toutes les collectivités peuvent avoir recours à ces Associations .

Coordonnées : ALTERNATIVE CHANTIERS 17 bis rue de la Rotonde 25000 BESANCON

2	Intervention du SYBERT (Syndicat Mixte de Besançon et de sa Région pour le Traitement des Déchets)
----------	---

Le Président du SYBERT, Eric ALAUZET, rencontre l'ensemble des 8 communautés de communes qui composent le Syndicat. Il nous présente l' **évolution dans la gestion des déchets pour les ménages** et / ou Communautés en charge des collectes pour les années à venir.

- De **nouveaux enjeux** sont définis, suite à la loi « Grenelle 1 » qui imposent :

- **une réduction des ordures ménagères** : 25 kg/ an / habitant en 5 ans soit **5 kg/an/hab** .
- **une valorisation matière recyclable** : + **35 %** en 2012 et + 45 % en 2015.
- **Une réduction des déchets incinérés ou enfouis** : **moins 15 %** d'ici 2012.

Une nouvelle taxe TGAP va apparaître en 2009 en incinération (de 3.5 € à 7 €/ tonne incinérée) et elle va augmenter dans les années à venir.

Cette TGAP qui existait pour l'enfouissement va également augmenter.

- **Autre enjeu : Maîtrise des coûts**, pour ne pas pénaliser les foyers. Conséquences :

- **Séparation de la matière organique** de nos poubelles :

- Soit par les ménages : « **en amont** » avec un sac en couleur qui sera trié par tri optique : compost de bonne qualité, mais effort supplémentaire
- Soit après la collecte : « **en aval** » : par tri-ciblage (avec ou sans pré-fermentation) pas changement pour foyers, mais compost de moindre qualité

- **Traitement de cette matière organique collectée** : **compostage ou méthanisation**

- **Traitement des déchets résiduels** (du bac bordeaux OM) après séparation de la matière organique

Donc différentes pistes sont possibles, avec chacune leurs avantages et leurs inconvénients.

- 8 scénarios sont proposés et auront des incidences sur la collecte, le coût, le devenir de nos déchets.

Cet échange avec le SYBERT est important et **très sensible** : **organisation, acceptabilité par les foyers, compatibilité avec le Grenelle, approche financière...**

Des études vont donc être à réaliser pour préciser ces scénarios, comprendre leurs incidences multiples et il faudra par la suite choisir celui qui semble le plus consensuel et acceptable par la majorité de nos communautés.

Les gestes du tri seront à améliorer, la communication devra être accentuée, la prévention pour réduire les déchets sera à amplifier

Calendrier prévisionnel du SYBERT :

Février à mars 2009	consultation et choix du cabinet d'études
Juin 2009	Remise de la phase 2 (a minima)
Juillet 2009	Délibération du Comité Syndical du SYBERT sur les scénarios à étudier en phase 3
Fin 2009	Décisions du Comité Syndical du SYBERT sur les unités de traitement à mettre en place pour répondre aux besoins

DELIBERATIONS

3	COLLECTE DES ENCOMBRANTS par l'Association TRI
----------	---

Didier AUBRY, vice-président chargé de l'environnement, informe l'assemblée qu'il est souhaitable de poursuivre le ramassage d'encombrants , comme les années précédentes, sur les communes ne possédant par de déchetteries.

Cette collecte sera assurée par l' Association TRI de Quingey pour un montant de 1040. € net .

(soit une augmentation de 30 € par rapport à 2008)

Les dates sont les suivantes :

Berthelange + Ferrières les Bois	Mardi 3 mars 2009
Roset Fluans + Villars St Georges	Mardi 17 mars 2009
Corcondray + Etrabonne	Jeudi 23 avril 2009
Abbans Dessus + Velesmes Essarts	Jeudi 30 avril 2009

Après délibération le Conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte des dates de ces ramassages d'encombrants et approuve leur montant de 1040. € net.

4 AIDES FINANCIERES aux ASSOCIATIONS

le Bureau qui s'est réuni le 19 décembre 2008 propose aux membres du conseil communautaire d'attribuer une aide financière ou subvention aux actions suivantes :

1 - FOIRE AUX SAVEURS D'AUTOMNE

L'association Foire aux Saveurs d'Automne sollicite une aide financière de la part de la CCVSV d'un montant de **500.00 €** pour l'organisation de la 18ème édition, le 4 octobre 2008, sur la Commune de Pouilley-Français.

2 – SENSIBILISATION à L'ENVIRONNEMENT de la classe de C.P de l'école de Corcondray

Mlle REY, institutrice à l'Ecole de Corcondray, sollicite une aide financière de la part de la CCVSV d'un montant de **190.00 €** afin de mettre en œuvre un projet de sensibilisation à l'environnement mené en collaboration avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

3 – PLAN DE GESTION D'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE :

La commune d'Etrabonne sollicite une aide financière de la part de la CCVSV d'un montant de **628.00 €** pour la mise en œuvre de l'étude d'un plan de gestion d'un Espace Naturel Sensible. Le coteau de la Chaux à Etrabonne (10 ha) fait partie des sites pilotes répertoriés par le Conseil Général du Doubs dans le cadre du programme « Doubs 2010 ».

- lecture de la conclusion de cette étude par le Maire d' Etrabonne.

4 - ABBANS DESSOUS :

La commune d' Abbans Dessous prévoit de faire de nouveaux aménagements nécessaires à la salle polyvalente qui est utilisée principalement pour la cantine scolaire du R P I (Byans-sur-Doubs, Villars St Georges, Abbans Dessus et Abbans Dessous)

Les travaux prévus sont : aménagement des abords, à savoir clôture + terrassement arrêt du bus + terrassement parking du personnel ainsi que le goudronnage pour un montant de 2 400. €

La commune d'Abbans Dessous demande 20 % du montant à savoir **480 €**

- 60 % de la subvention sera reversée au R.P.I. qui a financé 60 % des travaux.

DEMANDEURS	PROJET ou action	COUT TOTAL	Projet intercom	AIDE demandée	Projet inves	Action occasionnelle	Projet éligible	Aide CCVSV	Subvention de la commune
FOIRE aux SAVEURS D'AUTOMNE	Manifestation Gastronomique	30160.€		500 €	Non		oui	500. €	1000 € indirect
Ecole de CORCONDRA Y	Sensibilisation à l'environnement	1 950. €		190 €	Oui		oui	190 €	
Espace Naturel sensible à ETRABONNE	Etude d'un plan de gestion programme Doubs 2010	6 280. €		628 €	oui		oui	628 €	
Cantine scolaire à ABBANS DESSOUS	Aménagement : clôture + terrassement	2 400. €		480 € 20 %	oui		oui	480 €	1920 € Fonds propres

Les explications entendues, à l'unanimité, l'assemblée approuve le choix du Bureau concernant l'attribution d'aides financières ou subventions pour ces 4 actions demandées, à savoir :

• Foire aux saveurs d' Automne	• 500. €
• Ecole de Corcondray	• 190. €
• Commune d' Etrabonne	• 628. €
• Commune d' Abbans Dessous	• 480. €

5 CONTRIBUTION DES COMMUNES à l'investissement du SDIS 25

Suite à l'intervention du SDIS en réunion de Bureau du 19 décembre 2008, les 16 communes de la CCVSV devront s'acquitter d'une contribution à l'investissement du SDIS concernant la rénovation du Centre de Secours de Saint –Vit.

Le Président explique que des simulations ont été réalisées et propose les modalités suivantes , à savoir :

- 1.contribution à verser selon le nombre d'habitants
- 2.contribution à verser selon le taux de participation au fonctionnement du SDIS
- 3.contribution à verser selon la moyenne nombre d'habitants et taux de participation au fonctionnement du SDIS

Le Président propose de retenir la simulation n°3 : contribution à verser selon la moyenne du nombre d' habitants et taux de la participation au fonctionnement du SDIS.

COMMUNES	Population totale 2009	Contribution selon la population et contribution au fonctionnement
Abbans-Dessous	243	3 100
Abbans-Dessus	322	4 542
Berthelange	257	3 614
Byans-sur-Doubs	606	8 958
Corcelles Ferrières	188	3 220
Corcondray	122	1 855
Etrabonne	159	2 099
Ferrières-les-Bois	325	4 499
Lantenne-Vertière	527	8 401
Mercey-le-Grand	449	6 667
Pouilley-Français	652	9 636
Roset-Fluans	441	6 226
Saint-Vit	4 670	80 694
Velesmes-Essarts	311	5 286
Villars-Saint-Georges	232	3 122
Villers-Buzon	263	3 691
	9 767	155 609 €

Les explications entendues et après délibération, le Conseil communautaire se prononce par 37 voix pour, et 1 abstention sur la simulation n° 3 qui est la contribution à verser selon la moyenne du nombre d'habitants et du taux de participation au fonctionnement du SDIS concernant la rénovation du Centre de Secours de Saint-Vit.

INFORMATIONS

6 TRANSFERT DE CREDIT

Jean Claude ZEISSER, vice-président chargé des finances, explique le Président de la Communauté de communes a pris une délibération par délégation afin d' établir un transfert de crédit concernant le Multi accueil.

- Transfert de crédit du compte 2031 pour la somme de **21 625. €** au compte 2313
- Transfert de crédit du compte 020 pour la somme de **26 831. €** au compte 2313

Ce transfert est nécessaire afin de pouvoir régler les dernières dépenses engagées sur la construction du Multi-accueil.

7 Développement éolien

d février yyyy

5

Didier AUBRY , vice président chargé de l'environnement, apporte des renseignements complémentaires sur le développement éolien sur la Communauté de Communes du Val Saint Vitois suite aux rencontres avec diverses sociétés spécialisées dans l' énergie éolienne.

C'est 5 sociétés qui sont venues présenter leurs activités (prospection, développement, financement et exploitation) et ont expliqués les démarches à faire en priorité :

- repérage d'un site : distance aux habitations ainsi que la topographie
- consultation des habitants des communes concernées
- études de préfaisabilité : consultation des administrations

Il est proposé que la Commission d'Appel d'Offres ou le Bureau reçoivent ces 5 sociétés afin de déterminer une grille d'évaluation de chacune.

Suite à cette consultation, les élus décideraient de retenir la société la plus intéressante et de proposer la réalisation d'une Zone de Développement de l' Eolien (Z.D.E.) ce qui permettra de commencer les études.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 00